



# Word

## ON THE STREET

SEPTEMBER 2007

### Human Trafficking - A Modern-Day Form of Slave Trade for Economic and Sexual Exploitation

#### TRAFFICKING IN PERSONS is:

- **the action of** recruitment, transportation, transfer, harbouring, or receipt of persons
- **by means of** the threat or use of force, coercion, abduction, fraud, deception, abuse of power or vulnerability, or giving payments or benefits to a person in control of the victim
- **for the purposes of** exploitation, which includes exploiting the prostitution of others, sexual exploitation, forced labour, slavery or similar practices, and the removal of organs.

*Trafficking in Persons Protocol (Art. 3.a)*

Organized crime groups in Canada are involved in the trafficking of persons, often as a supplement to other criminal activities such as those involving drugs and firearms. It is occurring at both a domestic and an international level. Their involvement in this criminal activity ranges from one large sophisticated group working to recruit, transport, and exploit, to a series of small groups collaborating at these various stages. The majority of victims in Canada are women and young girls forced into prostitution. They have been lured through recruitment tactics that promise a relationship or employment as a model, nanny, waitress, housekeeper, etc.

#### United Nations estimates for human trafficking:

- 2.5 million global victims
- \$32 billion market value (sale of individuals, activities, and goods)

#### Some indicators to identify a victim of human trafficking:

- Bruises or signs of violence
- Evidence of being controlled
- Fear or depression
- Inability to move or leave a job
- Lack of passport, immigration or identification documentation
- Recent arrival from another province/country
- Speaks a foreign language
- Underage/teenage worker

The use of violence (rape, assault) and threats of violence against family members is paramount to a trafficker's strategy to force a person into prostitution or other forms of servitude.

**Remember, trafficked persons are victims, not criminals.**

Victims do not leave for many reasons in addition to fear: their documents have been taken away, they have been forced to break the law and are told that authorities will jail or deport them, their experience is that police are corrupt or will not help them, and they do not have a social network to assist them.

#### Some tips when interviewing victims of human trafficking:

- Assure them you will not have them arrested, deported, or put in jail.
- Attend to their medical needs, if necessary.
- Be one-on-one (in case the victim is accompanied by the trafficker).
- Question them as you would a victim of domestic violence.
- Use a confidential and safe location.
- Use an interpreter.

#### Relevant legal frameworks:

- Criminal Code of Canada (CCC) - Sections 279.01-279.04
- Immigration and Refugee Protection Act (IRPA) - Chapter 27, Section 118

*To date, there has not been a successful prosecution under these sections of the CCC or IRPA.*

Citizenship and Immigration Canada offers temporary resident permits (TRP) for 180 days and fee-exempt work permits to assist victims of human trafficking. These measures allow victims to apply for permanent residence and receive medical and counseling services.

*To date, 3 TRPs have been issued in Canada.*

#### The New Brunswick Situation:

To date, there are no known incidents of international human trafficking in New Brunswick. However, organized crime groups are involved in the domestic trafficking of persons inter-provincially (NS, NB, QC, ON) for purposes of sexual exploitation (e.g., as prostitutes or in strip clubs).

For more information, please visit the following sites:

[www.unodc.org](http://www.unodc.org)  
[www.justice.gc.ca](http://www.justice.gc.ca)  
[www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)



We encourage you to provide us with constructive feedback and topics for future newsletters, please feel free to contact us at:

**Criminal Intelligence Service New Brunswick**

PO Box 3900, 1445 Regent St. Fredericton, NB E3B 4Z8 Phone: (506) 452-2455 or 1-800-361-6622 Fax: (506) 451-6065 [www.cisnb-srcnb.ca](http://www.cisnb-srcnb.ca)



# Information

## SUR LA CRIMINALITÉ

SEPTEMBRE 2007

### La traite des personnes - L'esclavage moderne à des fins d'exploitation économique et sexuelle

#### L'EXPRESSION « TRAITE DES PERSONNES » DÉSIGNE :

- l'acte de recrutement, de transport, de transfert, d'hébergement ou d'accueil de personnes,
  - par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre de paiements ou d'avantages à une personne ayant autorité sur la victime,
  - à des fins d'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, ou pour le travail forcé, l'esclavage ou les pratiques analogues, ou le prélèvement d'organes.
- Protocole relatif à la traite des personnes (al. 3a)*

Des groupes criminels organisés au Canada s'adonnent à la traite de personnes en sus de leurs autres activités criminelles, comme le trafic de drogues et d'armes à feu. Il s'agit d'un problème national et international. Les groupes s'adonnant à cette activité criminelle prennent différentes formes. Dans certains cas, il s'agit d'un grand groupe complexe qui s'occupe de toutes les étapes de l'activité, c'est-à-dire du recrutement, du transport et de l'exploitation, ou il peut s'agir de plusieurs petits groupes qui collaborent aux différentes étapes. Au Canada, la majeure partie des victimes sont des femmes et des adolescentes qui sont obligées de se prostituer. Elles se font leurrer par des recruteurs, sous le prétexte d'une relation ou d'un emploi comme modèle, bonne d'enfants, serveuse, femme de ménage, etc.

#### L'Organisation des nations unies estime que la traite des personnes :

- fait 2,5 millions de victimes à l'échelle du monde
- constitue un marché de 32 milliards de dollars (par la vente de personnes, d'activités et de biens)

Voici des indices qu'il s'agit d'une victime de traite :

- elle a des bleus ou d'autres marques de violence;
- elle donne des signes qu'elle est contrôlée;
- elle semble avoir peur ou être déprimée;
- elle est incapable de déménager ou de quitter son emploi;
- elle n'a aucun passeport, ni aucun autre document d'immigration ou d'identification;
- elle est arrivée récemment d'une autre province ou d'un autre pays;
- elle parle une langue étrangère;
- elle est mineure ou adolescente.

La violence (le viol ou les voies de fait) et les menaces de violence envers les membres de sa famille sont des éléments primordiaux de la stratégie du trafiquant visant à obliger la personne à se prostituer ou à se soumettre à d'autres formes de servitude.

#### Rappel : ces personnes sont des victimes, et non pas des criminelles.

Les trafiquants n'utilisent pas seulement la peur pour retenir leurs victimes. Ils leur enlèvent leurs documents, les obligent à enfreindre la loi, leur disent que les agents de police sont malhonnêtes ou qu'ils les déporteront. Certaines victimes ont connu des agents de police malhonnêtes ou des agents qui refusaient de les aider. De plus, elles n'ont aucun réseau social pour les aider.

#### Voici certains conseils sur la façon d'interroger une victime de traite :

- rassurez-la que vous n'allez pas l'arrêter, la déporter ou l'emprisonner;
- occupez-vous de ses besoins médicaux, s'il y a lieu;
- questionnez-la seule (si elle est accompagnée d'un trafiquant);
- questionnez-la comme s'il s'agissait d'une victime de violence domestique;
- menez l'entrevue dans un endroit secret et sûr;
- faites appel à un interprète.

#### Cadre législatif :

- Le Code criminel du Canada (CCC) - articles 279.01 à 279.04;
- La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés - chapitre 27, article 118.

À ce jour, aucune poursuite n'a été menée avec succès aux termes du Code criminel ou de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Citoyenneté et Immigration Canada offre aux victimes de traite des permis de séjour temporaires de 180 jours ainsi que des autorisations d'emploi gratuites. Ces mesures aident les victimes à présenter une demande de résidence permanente, ainsi qu'à obtenir des services médicaux et du counselling. À ce jour, 3 permis de séjour temporaires ont été émis au Canada.

#### Au Nouveau-Brunswick :

À l'heure actuelle, il n'y a eu aucun incident connu de traite de personnes au Nouveau-Brunswick. Toutefois, des groupes criminels organisés s'adonnent à la traite interprovinciale de personnes (N.-É., N.-B., Qué. et Ont.) à des fins d'exploitation sexuelle (p. ex. prostitution et clubs de danseuses nues).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les sites Web suivants :

[www.unodc.org](http://www.unodc.org)  
[www.justice.gc.ca](http://www.justice.gc.ca)  
[www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)



Nous vous encourageons à nous fournir de la rétroaction constructive et des idées de sujets pour les prochains bulletins. N'hésitez pas à communiquer avec nous :

**Criminal Intelligence Service New Brunswick**

PO Box 3900, 1445 Regent St. Fredericton, NB E3B 4Z8 Phone: (506) 452-2455 or 1-800-361-6622 Fax: (506) 451-6065 [www.cisnb-srcnb.ca](http://www.cisnb-srcnb.ca)